

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

## **NOMINATION DE L'HONORABLE LARRY LANDRY COMME JUGE EN CHEF ADJOINT DE LA COUR DU BANC DU ROI DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**Moncton, le 20 novembre 2023** – L'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick («AJEFNB») se réjouit de la nomination de l'honorable Larry Landry comme juge en chef adjoint de la Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick. Cette nomination a été confirmée le 9 novembre dernier par le premier ministre du Canada, Justin Trudeau.

Avant d'accéder à la magistrature, le juge Landry exerçait la pratique du droit au privé depuis 2007 sous le nom de Larry Landry C.P. Inc. De 1992 à 2007, il a été avocat au sein du cabinet McIntyre Kierstead & Landry, où il exerçait principalement dans les domaines du contentieux civil, du droit municipal, du droit pénal, du droit de la famille et du droit des sociétés. En 2015, l'honorable Larry Landry a été nommé juge à la Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick.

Titulaire d'un baccalauréat en arts (communications) et d'un baccalauréat en droit de l'Université de Moncton, le juge Landry a été admis au Barreau du Nouveau-Brunswick en 1992 et il a été nommé conseiller du Roi en 2014. Le juge en chef adjoint Landry a été président de la Commission d'examen du Nouveau-Brunswick (Code criminel du Canada) et membre du Comité de la formation continue de l'ABC-NB. De 2008 à 2010, il était également vice-président de l'AJEFNB et membre du conseil d'administration de l'AJEFNB de 2002 à 2010, à titre de représentant de la région du Restigouche.

La nomination de l'honorable juge en chef adjoint Landry, qui est parfaitement bilingue, est bien reçue par l'AJEFNB. Cette nomination s'inscrit dans une action essentielle de l'accès équitable à la justice dans les deux langues officielles. Grâce à ses excellentes compétences de juriste et à sa compréhension de la réalité de l'ensemble des régions de la province, nous sommes persuadés que l'honorable juge en chef adjoint Landry sera en mesure d'accomplir ses nouvelles fonctions avec brio, lesquelles comprennent notamment de veiller au bon fonctionnement de l'administration des tribunaux, de remplacer la juge en chef quand elle ne sera pas disponible et de participer aux travaux du Conseil canadien de la magistrature.

Au nom de l'AJEFNB, nous offrons nos plus sincères félicitations à l'honorable juge en chef adjoint Landry et lui souhaitons le plus grand des succès dans ses nouvelles fonctions.

-30-



1-506-853-4151



[association@ajefnb.nb.ca](mailto:association@ajefnb.nb.ca)



[www.ajefnb.nb.ca](http://www.ajefnb.nb.ca)



18, avenue Antonine-Maillet  
Pavillon Adrien-J.-Cormier  
Moncton, (N.-B.) E1A 3E9